



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS D'AMIENS-PICARDIE
DU MERCREDI 30 MARS 2016**

**TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DU
« CHAUDRON-SCENE DES ETUDIANTS »
(Tarifs applicables depuis le 1^{er} janvier 2013 et reconduits à l'identique)**

Afin de pouvoir répondre aux demandes de location de la salle de spectacles entièrement équipée (lumière, son et vidéo), d'une capacité de 73 places assises, le C.R.O.U.S propose une grille tarifaire adaptée aux conditions et à la durée de son utilisation. Les tarifs tiennent compte de la mise à disposition de la salle en son état d'origine, de sa surveillance et de sa remise en état. Toute détérioration fera l'objet d'une facturation complémentaire.

OBJET :	TARIFS
RESIDENCES D'ARTISTES (Musique et Théâtre)	
2 OPTIONS :	
1- Location local vide	167 € HT le 1er jour
	+ 83 € HT par jour supplémentaire
2- Supplément matériel et technicien	125 € HT le 1er jour
	+ 83 € HT par jour supplémentaire
CONDITIONS :	
Répétitions du mardi au vendredi de 8 h à 17 h (1 service)	
Représentations possibles le jeudi et le vendredi à 20 h 30	
Tarifs d'entrée (Tarif maximum - accord CROUS/UPJV) : 3 € et 8 €	
Reversement au CROUS de 50 % des recettes de billetterie.	
Droits d'auteurs à la charge de l'artiste	
TOURNEURS / PRODUCTEURS	
Location local vide (pas de prestation technique)	167 € HT le 1er jour
	+ 125 € HT par jour supplémentaire et sans dégressivité
Reversement au CROUS de 30 % des recettes de billetterie.	

Les tarifs sont votés hors taxes. Le taux de tva appliqué est de 20 %.

Les tarifs proposés s'appliquent aux utilisateurs autres que les étudiants et établissements d'enseignement supérieur qui bénéficient d'un partenariat avec le C.R.O.U.S.

La location prend effet après la signature d'une convention entre le demandeur et le C.R.O.U.S qui inclut toutes les dispositions légales et réglementaires dont l'obligation de souscrire une police d'assurance.